

La terre, c'est la vie

Aperçu

L'Inde s'apprête à atteindre la troisième place mondiale en termes de produit intérieur brut, après la Chine et les Etats-Unis. Hélas, seule une petite partie de la population profite de cet essor. Dans les campagnes, où vivent deux tiers de la population totale, le développement stagne. Un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour et par personne. L'indice de développement humain place l'Inde au 101e rang sur 133 pays.

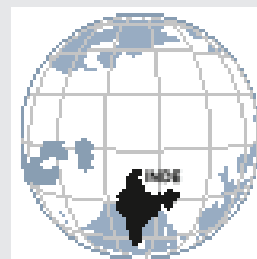
L'Inde est particulièrement mal notée en ce qui concerne les discriminations et la violence envers les minorités. Même s'il a été aboli, le système de castes perdure et accentue encore les disparités sociales. Les personnes hors caste, les Dalits, et les peuples indigènes, les Adivasis, subissent des discriminations systématiques qui leur laissent peu de chances de sortir de la pauvreté par leurs propres moyens.

L'essor économique accentue les conflits autour de la terre et des ressources naturelles. La politique du gouvernement, favorable aux entreprises et à l'accaparement des terres par de grands investisseurs, aggrave encore la marginalisation des journaliers agricoles et des petits paysans. Ces derniers, équipés pour la plupart d'outils rudimentaires, luttent pour leur survie en cultivant de petites parcelles. Le programme pays pour l'Inde se concentre sur cette catégorie de population et prête une attention particulière aux femmes, qui sont doublement discriminées



INDE

Priorité EPER: Développement des communautés rurales



1 311 050 530

Population (2015)

3 287 260

Superficie km²



Objectifs, thèmes principaux, activités

Le programme pays a pour objectifs la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus de populations marginalisées telles que les Dalits et les Adivasis dans quatre Etats du sud de l'Inde : Tamil Nadu, Andhra Pradesh, Telangana et Karnataka. Il inclut les cinq activités indiquées ci-dessous.

1. Accès à la terre : des organisations partenaires spécialisées aident les travailleurs sans terre dans leurs démarches administratives pour l'obtention d'un lopin de terre. La terre permet à ces personnes d'assurer leur subsistance et celle de leur famille.
2. Amélioration de la production agricole : l'EPER encourage une agriculture écologique et durable, fondée sur des cultures mixtes et des semences céréalières adaptées aux conditions locales.
3. Encouragement des activités génératrices de revenus : pour s'assurer d'un revenu minimum, les familles bénéficiaires inscrivent leurs activités dans des chaînes de valeur ajoutée et écoulent une partie de leur production agricole sur les marchés locaux ou nationaux. Les femmes surtout sont encouragées à ouvrir un petit commerce et sont aidées à cette fin à participer aux programmes publics existants d'épargne et de crédit.
4. Renforcement des compétences de la société civile : des organisations citoyennes sont créées et encouragées à collaborer ensemble. La population rurale est encouragée à s'impliquer dans la vie politique des villages et à réclamer ses droits.
5. Renforcement de la résilience : les sécheresses saisonnières et les orages tropicaux sont des phénomènes qui prennent de l'ampleur et qui affectent la petite paysannerie du sud de l'Inde. L'EPER travaille sur la transmission de méthodes agricoles adaptées au climat et sur la gestion de l'eau afin de renforcer la résilience des petits paysans.

Bénéficiaires

Personnes hors caste (Dalits) et peuples indigènes (Adivasis), notamment les femmes de ces groupes de population

Partenariat, réseau, alliances, membres

L'EPER travaille en partenariat avec des petites et moyennes organisations indiennes. Ces dernières s'organisent à l'échelle nationale dans le cadre de forums sur les droits fonciers. En Inde, l'EPER fait partie du réseau Act Alliance Inde ; elle entretient des partenariats stratégiques avec diverses organisations nationales et internationales dans les domaines des droits fonciers et du développement agricole durable

Représentation locale

L'EPER dispose d'un bureau de coordination à Chennai (Tamil Nadu) avec un directeur pays et quatre employés.

Thématiques

Les droits de l'homme sont la première priorité de tous les projets de l'EPER en Inde. Dans la mesure du possible, une collaboration est instaurée avec les autorités compétentes et les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté.



Avancement du projet

L'EPER est active en Inde depuis 60 ans. Pendant la précédente phase de programme, elle s'est concentrée sur l'accès à la terre pour les Dalits et les Adivasis sans terre. Au cours des dix dernières années, les Dalits et les Adivasis ont eu accès à 100 000 hectares de terres environ grâce aux activités de l'EPER et de ses organisations partenaires. L'EPER a aussi encouragé l'accès à des ressources telle que les semences. Pour préserver les semences traditionnelles, des banques de semences ont été créées localement à l'usage des familles de petits paysans et confiées aux communautés rurales. Les petits paysans ont par ailleurs été encouragés à revendiquer l'accès aux prestations publiques (dans les domaines de l'emploi, de l'irrigation ou des rentes pour veuves), à se lancer dans l'élevage de petit bétail et à suivre des formations en agriculture écologique.

Le sous-continent indien évolue dans une mesure bien plus large que tous les autres pays prioritaires de l'EPER, tant sur le plan de la démographie que sur celui de la pauvreté. L'EPER a donc centré ses activités sur des régions et des thématiques précises. Au lieu de fournir une aide ponctuelle à différents groupes de population, elle aide certaines communautés de manière exhaustive. Pour l'heure, l'EPER travaille avec trois mouvements de petits paysans qui revendiquent des droits fonciers. Les objectifs du programme pays sont l'accès à la terre sur le long terme, la production durable et un positionnement fort des petits paysans sur le marché. Par ailleurs, la collaboration avec deux partenaires vise l'accroissement de la production, la transformation et la commercialisation des noix de cajou par les petits paysans adivasis.

Pays

Inde

Budget 2018

CHF 1137 800.–

N° de projet EPER: 363.000

Chargé de programmes

Adrian Scherler

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5